



Bulletin de l'Action Enfance Maltraitée (DIREM)

En 1993, sous l'impulsion du Comité d'Accompagnement de l'Enfance Maltraitée, un groupe de travail « DIRE » (Diffusion Information Recherche), composé de représentants de ce comité, des équipes SOS Enfants et de l'Administration de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), s'est constitué afin de :

- promouvoir la représentation de l'Action Enfance Maltraitée de la Communauté Française (aujourd'hui la Fédération Wallonie-Bruxelles) sur le plan international en facilitant la présence de l'ONE et des équipes SOS Enfants aux manifestations scientifiques pour mieux faire connaître les réalisations, recherches et orientations de cette action ;
- renforcer sur le plan communautaire la représentation scientifique de l'Action Enfance Maltraitée ;
- donner à l'ensemble des équipes une information plus rapide ;

Concrètement, ce groupe de travail « DIRE » a donné lieu, en octobre 1993, au Bulletin DIREM publié plusieurs fois par an à l'attention des membres des équipes SOS Enfants, du service Inspection, des services de l'Aide à la Jeunesse, des conseillers médicaux et autres membres de l'ONE intéressés par ces informations.

Bulletin d'information scientifique, de coordination et d'actualité concernant l'enfance maltraitée, le DIREM a été diffusé plus largement en 2003 et il est désormais accessible sur le site internet de l'ONE sous une classification par thème.

Publié pour la dernière fois en 2003, le DIREM a été remplacé, en 2004, par le Bulletin de l'Action Enfance Maltraitée et, en 2012, par le [Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles](#).